

Passy, le 27 juillet 2016

Lancement du site de réservation des refuges du Tour du Pays du Mont-Blanc ce 27 juillet

Suite au succès du site internet du Tour du Mont-Blanc, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et celle de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, en partenariat avec l'Assemblée des Pays de Savoie via l'Espace Mont-Blanc et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, lancent ce 27 juillet, son petit frère dédié aux refuges du Tour du Pays du Mont-Blanc. Un investissement public fort pour le développement et la promotion de la randonnée pédestre sur le territoire.



« En 2011, sous l'impulsion de la CCPMB et de la CCVCMB, était créée l'association des Gardiens de Refuges et des Gîtes du **Tour du Mont-Blanc** avec 51 refuges pour valoriser ce sentier pédestre renommé. Le site internet www.montourdumontblanc.com a ensuite été mis en ligne en 2013. Après trois années de fonctionnement, le bilan est très positif. La fréquentation du site a en effet augmenté de 10% entre 2014 et 2015 passant de 62 000 à 68 000 utilisateurs. Le site a, dès sa première année généré 600 000 euros de chiffre d'affaires et déjà plus d'un million d'euros en 2016 alors que l'année n'est pas finie ! A souligner, la part croissante de visiteurs étrangers qui est passée de 50% à 62% en un an avec une large augmentation des randonneurs américains notamment qui sont près de 10 000 à avoir visité le site en 2015. Mais nous avons également des touristes de Suisse, Italie, Canada... Un site résolument international donc !

Fort de ce succès nous avons le plaisir de lancer aujourd'hui le site internet www.monrefugepaysdumontblanc.com. Ce site de réservation en ligne pour les refuges du **Tour du Pays du Mont-Blanc** est géré par la toute nouvelle association des Gardiens de Refuges et Gîtes du Tour du Pays du Mont-Blanc et connaîtra, nous l'espérons, le même avenir que son grand-frère. Un outil indispensable pour promouvoir ces sentiers de randonnées moins réputés mais aussi grandioses que ceux du Tour du Mont-Blanc. Les randonneurs pourront désormais préparer leur itinéraire que ce soit pour une simple randonnée de deux jours ou bien pour un long périple d'une semaine, en visualisant directement les places disponibles dans les 30 refuges des 14 communes de ce Tour ». explique Yann JACCAZ, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des sentiers.

Site réalisé avec le soutien de :



Contacts

Anna BROQUET, contact presse – 04 50 78 51 45, e.amblard@ccpmb.fr
Mélanie MANN, contact technique – m.mann@ccpmb.fr ou Eric THIOLIERE – eric.thio@orange.fr